

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **95 (1959)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

396

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Fêtons Noël !

Partie corporative

A Washington
avec le Congrès de la Confédération mondiale
des organisations de la profession enseignante
(CMOPE)

31 juillet — 6 août 1959

Qu'est-ce que la CMOPE ?

Il est évident que chaque institutrice et instituteur sait parfaitement de quoi il s'agit, puisque, par l'intermédiaire de la SPR et la FIAI, la grande majorité d'entre eux sont membres de cette organisation à qui ils paient chaque année environ 4 centimes chacun de cotisations !

Ce qu'ils doivent cependant aussi réaliser, c'est que depuis 1952, date de sa fondation, la CMOPE a fait preuve d'un dynamisme remarquable et mérite largement sa qualification de mondiale. Elle compte aujourd'hui 105 associations nationales de 60 pays divers, c'est à dire plusieurs millions de membres individuels, de tous les niveaux de l'enseignement. Elle met un contact entre eux, soit par ses congrès annuels, soit par ses publications, des enseignants d'origine et de formation aussi diverses qu'un instituteur du Tanganika, un professeur secondaire des Indes et un professeur de technique du Canada. Elle peut ainsi parler au nom d'une bonne partie des enseignants du monde auprès des institutions des Nations Unies touchant à l'éducation comme l'UNESCO, le Bureau international de l'Education, le Bureau international du Travail, pour ne citer que ces exemples, et elle entretient des contacts avec la plupart des autres organisations internationales d'enseignants.

Il est bien évident qu'un cadre aussi vaste ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes délicats. Il est plus difficile, par exemple, de trouver un thème de congrès valable pour l'ensemble de notre profession et en mesure de répondre aux préoccupations des éducateurs des cinq continents que dans une fédération comme la FIAI, composée uniquement de maîtres primaires se recrutant pour la plupart dans les pays dits hautement développés. Plus les rencontres annuelles deviennent nombreuses — environ 700 participants à Washington — plus il est malaisé de réaliser les contacts humains si utiles, parce qu'ils se heurtent à l'obstacle des langues, des diversités énormes entre les conditions économiques, sociales et culturelles. Chacun réalise aussi la difficulté d'instituer une véritable discussion au sein d'assemblées aussi nombreuses et aussi bigarrées. Enfin, le caractère mondial de l'organisation qui lui fait un devoir de siéger chaque année dans une autre partie du globe pose aux petites associations des problèmes souvent insolubles de représentation en raison du coût élevé des voyages.

Malgré tout, et c'est bien là un signe de notre temps, la CMOPE parvient à améliorer d'année en année son fonctionnement et son rayonnement et marche à pas de plus en plus assurés sur la route qu'elle s'est fixée :

- propager l'idée d'une éducation orientée vers la compréhension des peuples pour la sauvegarde de la paix dans la liberté et le respect de la dignité humaine ;
- perfectionner les méthodes pédagogiques ;
- défendre les droits et intérêts du corps enseignant ;
- encourager et faciliter les contacts entre les enseignants des divers pays.

Nos hôtes américains

Cette année, la National Education Association des Etats-Unis était l'organisation invitante. Elle remplit son rôle avec une perfection et une générosité qu'il sera bien difficile d'égaliser dans l'avenir. Certes, elle est à la mesure du pays avec ses 600 000 membres, et ses moyens nous paraissent sans limites. Voyez plutôt. Afin de permettre au plus grand nombre de délégués de supporter les gros frais d'un voyage à Washington (2500 fr. par avion de Genève en classe « économique ») la CMOPE, grâce à l'appui de la NEA, avait organisé un avion spécial qui permettait à un délégué Européen de faire le voyage Paris-Washington et retour pour 125 dollars ! A Washington chaque délégué était l'hôte d'une des nombreuses associations d'enseignants d'Etats affiliées à la NEA.

Tous les délégués furent invités à souper et à passer « une soirée de l'amitié » dans une famille américaine afin de prendre un contact plus intime avec le « way of life » des Etats-Unis. Et cette heureuse initiative fut certainement un des plus agréables moments de notre séjour, tant nos hôtes se montrèrent accueillants et désireux de nous faire connaître leur foyer.

Les séances avaient lieu dans le bâtiment flambant neuf de la NEA. Ce building ultra moderne de 8 étages abrite les nombreux services de l'organisation et ses 750 fonctionnaires. Tous les locaux bénéficient d'un système de climatisation et d'un équipement digne d'une très grande entreprise moderne. La salle des conférences, avec scène et équipement cinématographique, contient aisément plus de 700 personnes.

Un restaurant self-service, à prix modérés, est à la disposition du personnel et les délégués en ont largement profité.

Cette remarquable réalisation a coûté 7 millions de dollars, entièrement souscrits, et au-delà, par les membres, en moins de deux ans. 60 000 d'entre eux ont volontairement versé une somme de 150 dollars qui leur assure la qualité de membre à vie. Ce geste de solidarité professionnelle est d'autant plus à souligner que nos collègues américains ne sont pas particulièrement privilégiés au point de vue des salaires (moyenne nationale 4900 dollars) si l'on tient compte du coût de la vie.

Enfin, une dernière surprise de taille était réservée aux participants lors du repas d'adieu, tenu dans l'immense et luxueux hôtel Mayflower : un film sonore sur le déroulement du Congrès qui venait de s'achever fut projeté et chaque délégué en reçut une copie !

La bonne adresse
pour vos meubles

➔

**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Le thème du Congrès

Le sujet soumis à l'attention des délégués : « L'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident » s'inscrit dans le cadre de la collaboration que les enseignants et l'école en général peuvent apporter au grand projet de l'UNESCO visant à créer les bases d'une meilleure compréhension entre les peuples se rattachant à ce qu'on peut appeler la civilisation occidentale et ceux de cet Orient mal défini dont on commence seulement à réaliser le rôle grandissant dans le proche avenir de notre monde. C'est là un thème particulièrement difficile et qui peut aisément aboutir à la plus creuse des phraséologies. Qu'est-ce que la civilisation ?

Où s'arrête l'Occident et où commence l'Orient ? Comment une vaste assemblée pourra-t-elle valablement définir et exprimer le point de vue des millions d'enseignants qu'elle représente lorsqu'on réalise la diversité de ses membres, de leur race, de leurs conditions de vie, de leur conceptions religieuses ou philosophiques, etc ?

Comment trouver un dénominateur commun acceptable entre ce professeur qui dispose dans sa classe du cinéma et de la télévision et cet instituteur démuné de tout matériel d'enseignement, qui doit éveiller au savoir des enfants dont les parents sont encore illettrés ?

Ces obstacles semblent insurmontables. En fait, ils se trouvent fortement atténués par l'appartenance de tous les délégués à la profession enseignante, par leur commun dévouement à la cause de l'éducation des jeunes, par leur conviction que l'école a un rôle important à jouer dans l'évolution de l'humanité moderne et une lourde responsabilité à assumer dans le développement d'un esprit de mutuelle compréhension et de respect réciproque entre toutes les civilisations et tous les peuples.

L'organisation des débats

La discussion, ouverte par un très remarquable exposé du président, Sir Ronald Gould, secrétaire général de l'Union nationale des enseignants anglais, avait été préparée par les réponses des associations nationales à un questionnaire. Puis le congrès se sépara en quatre groupes d'étude chargés d'examiner chacun un aspect différent du problème. Ce procédé gagne du temps tout en permettant à un plus grand nombre de délégués de participer aux débats. Par contre, il présente le danger de nuire à la cohérence du texte final des résolutions, lequel est pourtant soumis à la discussion et à l'approbation de l'Assemblée plénière. La traduction simultanée en anglais, français, espagnol et allemand abrège aussi considérablement la longueur des débats. Mais, malgré la qualité transcendante des interprètes et la perfection des installations techniques, tout n'est pas pur bénéfice dans ce procédé dont aucune grande rencontre internationale ne pourrait pourtant plus se passer.

D'abord, cet auditoire casqué qui écoute une autre voix que celle de l'orateur a quelque chose d'étrange au premier coup d'œil. Chacun, attaché à ses fils, vit dans une sorte d'isolement une expérience collective où tout élan spontané, toute communion sont fortement amortis. L'éloquence perd énormément de son pouvoir : plus vous êtes éloquent moins vous avez de chance d'être bien traduit ! Vos gestes ne sont plus accordés à vos paroles, vos effets de voix ne touchent que ceux qui vous entendent directement, l'élégance de votre style ne fait que compliquer la tâche de l'interprète.

On imagine ce qu'une telle situation peut avoir de « dramatique » pour des orateurs d'expression française, italienne ou espagnole ! Même l'humour britannique sort amoindri de l'épreuve. Et pourtant l'anglais domine de façon massive, écrasante même, parce que tous, ou presque tous les délégués dont la langue maternelle n'est pas traduite s'expriment en anglais ; c'est-à-dire tous les Scandinaves, tous les Australiens, presque tous les Africains et les Asiatiques. En dehors de la salle des conférences, celui qui ne pratique pas l'anglais se trouve singulièrement diminué dans ses possibilités de contacts humains, si importants cependant. Qu'on le veuille ou non, il est certain que l'anglais s'impose de plus en plus comme langue internationale et que le temps de l'universalité de la langue française est révolu.

Les résolutions

Ces considérations doivent demeurer présentes à l'esprit de ceux — et ce sont malheureusement de très loin les plus nombreux — qui lisent le texte des résolutions sans avoir participé à leur élaboration.

On ne saurait attendre de tels textes la force et l'unité de conception, la clarté de l'expression et la précision de pensée qu'on atteint l'ailleurs bien rarement dans un congrès national. Ils sont finalement la synthèse assez hâtivement établie eu raison de la brièveté de la conférence, d'opinions et de situations dont la diversité est à l'image du monde actuel. Compte tenu de tous ces éléments, ils cherchent à exprimer un effort remarquable des enseignants vers la compréhension et l'appréciation mutuelles des valeurs culturelles des grandes civilisations qui doivent devenir le bien commun de tous les hommes. Cet effort, les résolutions suivantes appellent avant tout les éducateurs et leurs organisations à le consentir et à l'intensifier, dans la certitude qu'il est nécessaire aujourd'hui comme jamais encore dans l'histoire de l'humanité.

Texte des résolutions

Attendu que l'Assemblée des délégués de la CMOPE de 1959 a conscience de la nécessité vitale pour tous les peuples qu'ils se doivent de respecter la dignité de la personne humaine, de comprendre et d'apprécier les cultures des autres populations du monde, la CMOPE décide de recommander :

1. — Que toutes les autorités ayant charge de l'Éducation prennent les mesures nécessaires à assurer parmi leurs populations le développement du respect et de la compréhension à la fois de leur culture nationale et de la culture des autres peuples.

— Que la préparation et l'application d'un programme d'éducation à l'usage des enseignants en activité leur permette de promouvoir dans leurs classes cette compréhension internationale et cette mutuelle appréciation.

— Que les cours des établissements de préparation à l'enseignement soient conçus de façon à donner aux élèves-maîtres et cette compréhension et cette appréciation des diverses cultures.

— Que chaque organisation membre s'efforce d'inscrire à son programme au cours de l'année à venir l'étude et la discussion du thème et des problèmes connexes examinés lors de la présente conférence.

2. — Qu'il soit tenu compte, comme le fait l'Assemblée, de la contribution considérable apportée en ce domaine par des organisations internationales offi-

cielles telles que les Nations Unies et l'UNESCO, et par des organisations non gouvernementales au premier rang desquelles la CMOPE et ses organisations membres.

— Que les organisations membres de la CMOPE, par leurs revues professionnelles et dans leurs réunions, diffusent plus largement encore à leurs adhérents, la documentation existante et en encouragent l'emploi.

— Que les associations nationales insèrent dans leurs publications des articles simples mais précis sur les valeurs culturelles de leur civilisation, articles que la CMOPE pourra diffuser par ses publications telles que « L'Echo » et « Panorama ».

— Que les organisations membres de la CMOPE encouragent leurs adhérents à utiliser les documents d'éducation que les gouvernements et ministères d'Education diffusent en d'autres pays, documents qui peuvent être obtenus sur demande auprès des Ambassades.

— Que l'UNESCO complète son propre projet en réalisant en plus grand nombre et en plus grande variété des livres de référence illustrant les cultures des différents pays.

3. — Que les livres d'enseignement de l'Histoire contribuent au développement de cette compréhension et appréciation des diverses cultures. Dans ce but ils doivent être rédigés par des historiens et éducateurs objectifs ; leur matière sur un pays intéressé devrait être soumise à des historiens et éducateurs de ce pays ; ainsi pourrait se développer une véritable science de l'Histoire, libre de tout préjugé national, traitant des événements sous l'angle de la pensée et de la philosophie de chaque pays, soulignant le rôle du citoyen et de la nation dans le monde.

— Que pour tous les cours d'enseignement, quel que soit le système scolaire, et pour toutes les matières, soit dressée une liste de manuels ou textes, le libre choix étant laissé à l'éducateur. La liste dressée par les autorités publiques devrait l'être après consultation des représentants des organisations représentatives d'enseignants.

4. — Que des ressources et crédits soient dégagés pour permettre :

— de donner aux parents et aux élèves conscience des responsabilités qu'ils doivent assumer en ce domaine ;

— de fournir aux parents l'occasion de se rencontrer pour favoriser entre eux d'abord, et avec le reste de la nation et du monde une meilleure compréhension sur ce but de l'éducation ;

— d'aider la famille, l'école et la communauté, à prendre conscience des valeurs existant à l'échelon local et d'utiliser ces valeurs dans leurs groupes locaux, tels que les associations de parents d'élèves, les groupes civiques, les organisations féminines ;

— d'encourager la correspondance interscolaire entre les régions d'un même pays et à l'échelle internationale ;

— d'encourager l'échange d'étudiants et l'échange d'enseignants entre les différents pays.

5. — Que les efforts de l'Ecole demandent à être appuyés par les adultes de la communauté.

— Que pour faire face à l'évolution rapide qui a lieu dans le domaine social et économique, des program-

mes d'éducation permanente des adultes soient entrepris par tous les pays.

— Que partout, quel que soit le niveau ou l'étendue de leur instruction, les adultes soient encouragés à rechercher sans cesse les connaissances et la compréhension qui sont nécessaires à de meilleures relations humaines, et nécessaires à orienter leur conduite journalière sur la base de ces connaissances et de cette compréhension.

— Que l'instauration de l'éducation permanente relève et des responsabilités individuelles et des responsabilités publiques et doit être partie intégrante de tous les programmes réguliers d'instruction.

6. — Qu'étant donné l'importance croissante de la presse, de la radio, de la télévision et des films, ces moyens, par des projets et programmes constructifs, peuvent servir la compréhension et la bonne volonté internationale.

— Qu'en raison du développement de leur influence ils doivent veiller à éviter tout parti-pris ou préjugé en faisant de l'objectivité la base de l'élaboration judicieuse de leurs programmes, et en utilisant toutes leurs possibilités pour présenter des illustrations complètes et précises de la vie dans d'autres pays.

— Que les organisations d'enseignants et leurs services appropriés soient utilisés pour fournir une documentation positive et, étant donné les garanties formulées ci-dessus, stimuler l'emploi de ces moyens.

La délégation suisse

La Suisse était représentée par trois délégués au Congrès de Washington : Th. Richner, président du Schweizerischer Lehrerverein, Dr H. Faerber, Société suisse des professeurs de gymnases, et le soussigné, au nom de la FIAI et de la SPR.

Une fois de plus nous avons largement bénéficié de la sympathie dont jouit notre pays à l'étranger, que ce soit en raison de sa réputation comme siège de grandes organisations internationales, ou de son intérêt touristique, ou du fait qu'il n'a jamais eu de colonies — on ignore hors de nos frontières la longue sujétion du pays de Vaud à Berne — ou même parce qu'on ne sait pas du tout où le situer et ce qu'il représente, et que c'est là un excellent thème de conversation !

Ajoutons que malgré la petitesse des effectifs additionnés des trois organisations représentées (20.000) nos collègues étrangers n'ont pas hésité à accepter la présence de deux Suisses au Comité exécutif de la CMOPE, qui ne compte que 11 membres. En effet, Th. Richner a vu renouveler l'an dernier son mandat de deux ans, alors que le soussigné représente la FIAI depuis la fondation de la Confédération mondiale.

Nous ne saurions terminer ce long article sans exprimer encore à nos collègues de la NEA notre très vive reconnaissance pour l'accueil particulièrement amical qu'ils nous ont réservé.

M. Michel

	<p>AURORE Ecole d'institutrices de jardinières d'enfants fondée en 1926</p>		<p>Techniques modernes d'enseignement Dir : Mme et Mlle LOWIS ex-prof. Ecole Normale, diplômées Université</p>
	<p>Jardin d'enfants 3 à 5 ans Classes préparatoires 6 à 10 ans</p>		<p>LAUSANNE rue Aurore 1 Tél. 23 83 77</p>

Diplômes de membres honoraires SPV

Le stock de ces diplômes étant épuisé, nous en avons fait imprimer de nouveaux ; plus sobres, plus au goût du jour, en rose discret, nous espérons qu'ils plairont. (Ne le prenez pourtant pas pour un encouragement à démissionner.)

Les nouveaux diplômes seront remis aux présidents de sections avec le nom du bénéficiaire déjà imprimé. Cette modeste innovation suppose une petite organisation : le Comité central fera imprimer les noms des futurs honoraires deux fois par année ; les présidents de sections remettront donc au CC la liste des noms, prénoms et domiciles pour le 30 avril et le 15 octobre de chaque année. Nous espérons que les petites enquêtes auxquelles ils devront se livrer préalablement ne les surchargeront pas.

Le Comité central.

Le futur manuel de calcul

On se souvient (voir Bulletin officiel no 1 de janvier-février 1959) que le Service de l'enseignement primaire avait mis au concours, parmi le corps enseignant vaudois, la désignation de l'auteur du futur manuel d'arithmétique pour les classes du degré supérieur. Nous avons remercié alors nos autorités d'avoir accepté là une proposition du président du Comité central.

Cinq de nos collègues ont participé au concours. Une commission a examiné leurs travaux et a récemment désigné le lauréat : nous avons le plaisir d'annoncer qu'il s'agit de Henri Porchet, maître de classe primaire supérieure à Perroy. Nous le félicitons chaleureusement. Mais que les autres concurrents n'aillent pas croire qu'ils ont démerité ; il a été, nous dit-on, extrêmement difficile de choisir ; et la commission n'a pas retenu le meilleur travail au point de vue mathématique, mais bien celui qui — du moins en a-t-elle jugé ainsi — conviendra le mieux pour des élèves primaires et pour des classes écrémées.

L'auteur doit présenter son projet de manuel (qui, outre le calcul, comprendra aussi la géométrie et la comptabilité) pour le printemps 1961. La commission examinera alors ce projet, et le nouveau manuel pourra probablement être remis aux classes en 1962.

Toute liberté est laissée à l'auteur quant à la façon de traiter la matière prévue par le Plan d'études. Notre collègue Henri Porchet n'envisage pas de travailler — et nous l'en félicitons à nouveau — dans une tour d'ivoire ; il se renseignera, il se documentera sur ce qui a été fait et ce qui se fait autour de lui, et il serait heureux de recevoir des suggestions de ceux qui sont « dans le bain » : si l'un ou l'autre d'entre nous a des idées valables, a obtenu des réussites, ces apports ne pourraient être qu'un enrichissement pour tous ; Porchet serait heureux et reconnaissant — nous a-t-il dit — d'en recevoir et d'en discuter avec leurs auteurs.

Notre collègue ne minimise pas l'importance de l'ouvrage qu'il entreprend : il sait que la tâche sera lourde et ardue. Le corps enseignant doit lui en être d'autant plus reconnaissant. Nous lui souhaitons donc bon courage, et lui assurons que nous suivrons son travail avec intérêt et que nous serons prêts à le soutenir.

Pour le Comité central : P. B.

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société pédagogique vaudoise

le 31 octobre 1959 au Casino de Montbenon

A 14 h. 30, Jean-Pierre Rochat, président de l'Assemblée, ouvre la séance et adresse aux participants les vœux de bienvenue du Comité central et du bureau. Il espère que l'assemblée d'aujourd'hui sera digne et constructive, les décisions à prendre étant particulièrement importantes.

L'ordre du jour, comportant un seul objet, la loi primaire, est adopté.

Exposé du président du CC :

Robert Pasche précise la position du Comité central : A la suite d'un vœu exprimé par la section de Lausanne et repris à son compte par l'Assemblée des délégués du 27 juin 1959, le Comité central a convoqué cette Assemblée extraordinaire.

Le président fait l'historique de l'étude de la loi primaire et rappelle que cette question est sur le tapis depuis 1950, année où M. Oguey, chef du Département de l'Instruction publique, demandait que deux de nos collègues soient désignés pour siéger au sein d'une commission extraparlamentaire. Au printemps 1959, la SPV recevait le projet de loi qui fut remis aux sections pour étude. Et en juillet 1959, nous présentions nos vœux au Département. Résumant les opinions exprimées par les sections de Vevey et Lausanne, le Comité central soumit au Département un préambule disant en substance qu'une réforme devrait se faire sur le plan général de l'école publique et non sur le plan seul de l'école primaire.

R. Pasche passe en revue les réalisations et les projets en cours dans les cantons et pays voisins et, citant les opinions manifestées de divers côtés, montre que le problème d'une réforme de la structure générale de l'école se pose d'une façon pressante, chez nous comme ailleurs.

Il lit ensuite des extraits du rapport qui sera présenté par le Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'accès de la jeunesse aux études supérieures. Il ressort de cette lecture que le Conseil d'Etat entend apporter une solution précise à plusieurs des problèmes qui nous préoccupent : gratuité de l'enseignement secondaire, raccords possibles, facilités accordées aux élèves défavorisés par l'éloignement ou la situation sociale des parents. Robert Pasche estime que s'il y a lieu d'être satisfait des intentions du Conseil d'Etat, les problèmes fondamentaux de l'école vaudoise ne sont pas résolus pour autant.

C'est pourquoi nous demandons un plan d'aménagement **de l'ensemble de l'édifice scolaire vaudois**. Toutefois, dans la réponse qu'il a faite au préambule présenté par la SPV, le Département précise que ce n'est pas par une mutation spectaculaire que l'école vaudoise atteindra ces buts, mais par des aménagements successifs. Il n'en reste pas moins que l'école se trouve en face de tâches nouvelles et urgentes auxquelles elle ne peut se soustraire.

Le Comité central présente donc à l'assemblée le projet de résolution ci-après :

« L'assemblée générale extraordinaire de la SPV s'est réunie à Lausanne le 31 octobre 1959 afin de discuter le projet de loi sur l'instruction publique primaire, projet qui va être soumis au Grand Conseil, et que les sections de la SPV ont étudié attentivement.

Elle a pris connaissance avec grand intérêt du projet du Conseil d'Etat concernant « l'accès aux études supérieures ». Consciente de l'importance de ce problème, elle ne peut qu'encourager tout ce qui sera entrepris dans ce sens.

Toutefois, l'assemblée considère que :

1. Le projet de la loi primaire en préparation depuis de nombreuses années arrive au moment où l'évolution générale de la société impose à l'éducation des tâches nouvelles, et à l'école la nécessité de se réformer profondément.

2. La réforme de l'enseignement secondaire qui est en cours implique l'élaboration d'une loi nouvelle pour cet ordre de l'enseignement. Cette loi aura, de toute évidence, des répercussions sur l'école primaire.

3. Il est indispensable d'offrir aux enfants de 12 à 16 ans, moins doués intellectuellement, des possibilités plus étendues de formation.

4. Il est souhaitable que l'enseignement vaudois soit l'objet d'une étude d'ensemble visant à harmoniser la structure de ses divers degrés, et faisant la plus large place à l'orientation des élèves.

En conséquence, le corps enseignant primaire vaudois :

Constatant que le projet de loi primaire ne répond pas aux exigences actuelles et qu'il n'ouvre pas pour l'avenir des perspectives suffisantes, demande que soit mis à l'étude sans tarder un projet de statut général de l'école vaudoise, dans le sens des considérations ci-dessus.

Les réformes souhaitées devront toucher à la fois les problèmes d'organisation, de programmes et de formation des maîtres.

Pour terminer, le président donne connaissance d'une lettre de M. Oguey signalant que la loi primaire a été retirée de l'ordre du jour de la session d'automne du Grand Conseil.

De vifs applaudissements saluent le rapport substantiel du président du CC.

J.-P. Rochat situe le problème : il précise que seules les thèses et la résolution seront mises en discussion, la première partie étant un exposé de la question.

Il relit : 1) les considérants ; 2) la résolution.

La discussion est ouverte

Ch. Vulliemain, président de la section de Lausanne, est heureux de constater que les conclusions du rapport du CC recouvrent et dépassent même la résolution que sa section avait l'intention de présenter à l'assemblée. En conséquence, la section de Lausanne retire sa proposition et appuie chaleureusement celle du CC.

J. Bron, président de la section de Vevey, annonce que sa section qui avait aussi préparé un projet de résolution se rallie également, et conseille à l'assemblée d'appuyer le travail du CC.

A. Chevalley (Lausanne) propose une modification de rédaction : dans le premier alinéa, remplacer le mot **discuter** par **se prononcer**. Cet amendement est accepté.

F. Petit (Lausanne) définit le projet de loi : un monument d'immobilisme et de routine. C'est celui de 1932 avec une petite toilette. Le cadre de la loi proposée ne permettra aucune évolution. La réforme de l'enseignement doit atteindre tous les degrés. D'autre part, il souhaite que tous les milieux intéressés puissent s'associer et collaborer à l'étude d'un projet général de réforme. En conséquence, il propose l'amendement suivant : « La SPV souhaite que ce projet soit élaboré en collaboration avec le corps enseignant et

tous les milieux intéressés à une évolution heureuse de notre système d'éducation. » Pour le reste, il appuie entièrement le CC.

R. Gfeller (Lausanne) : Le projet de loi primaire continue à nous inquiéter, parce qu'il n'apporte aucune amélioration au sort de ce 50% d'enfants qui restent à l'école primaire. Les parents ne veulent pas que leurs enfants terminent leur scolarité en primaire. Les écoles privées regorgent. Le corps enseignant primaire souffre d'une dévaluation de l'école officielle. Il attendait de la nouvelle loi qu'elle revalorisât l'école primaire. Or, elle n'apporte rien de nouveau.

Il faut attendre le résultat de l'essai lausannois et d'autres expériences ; obtenir qu'aucun projet de loi ne soit présenté tant qu'une étude approfondie n'ait pu être faite. Il faut qu'aucun article de cette nouvelle loi ne puisse restreindre ou limiter toute tentative d'évolution.

Il propose d'acclamer l'ordre du jour du CC.

F. Forestier, président de l'Association des maîtres de primaire supérieure, dit que le sujet a retenu l'attention des membres de cette association. Lors de la conférence officielle du 24 juin 1959, la résolution suivante a été votée : « Les maîtres prim. sup. sont convaincus que ces problèmes ne pourront être réglés que dans le cadre d'une réorganisation fondamentale de l'école vaudoise. »

Et, à son tour, il déclare donc, au nom de l'Association des maîtres prim. sup., se rallier aux thèses du CC.

F. Petit reprend la parole pour développer son amendement.

La discussion n'étant plus utilisée, J.-P. Rochat met aux voix le projet de résolution du CC amendé par Petit. L'assemblée **unanime** acclame l'ordre du jour proposé. Applaudissements prolongés.

E. Lavanchy (Lausanne) demande que le CC analyse la nouvelle loi et en diffuse un résumé et une critique afin que chacun soit éclairé.

R. Pasche répond que 220 exemplaires du projet ont été distribués aux sections et que tous ceux qui le désiraient ont pu en prendre connaissance.

J. Bron : La votation de tout à l'heure nous engage. A nous maintenant de faire un travail constructif. La section de Vevey propose donc :

1. Que la SPV se mette d'ores et déjà à la disposition du Département pour contribuer à l'étude du problème abordé aujourd'hui ;

2. Qu'à cet effet, dans les années à venir, la SPV accorde un intérêt primordial à la révision du statut de l'école vaudoise ;

3. Qu'elle constitue une commission permanente vouée à cette étude et jouissant d'une large autonomie.

R. Pasche répond que le CC s'est déjà mis à la disposition du Département. Quant à la question de la création d'une commission permanente, il demande à l'assemblée de faire confiance au CC jusqu'à l'assemblée de janvier ; le CC utilisera ce délai pour étudier la meilleure manière de travailler.

J.-P. Rochat met aux voix les propositions de la section de Vevey ; les deux premières sont fortement appuyées (une seule opposition).

L. Pilet (Lausanne) juge prématurée la nomination d'une commission.

F. Petit prétend par contre que la SPV peut déjà commencer son travail à l'intérieur de son association. Le CC envisagera les contacts avec la commission générale qui pourrait être formée dans le sens de son amendement.

R. Pasche réitère sa demande de faire confiance au CC jusqu'en janvier pour former cette commission.

J. Bron insiste sur la proposition de Vevey.

On passe aux voix : Le principe d'une commission permanente est voté à une majorité évidente.

G. Bovay (Renens), reprenant la déclaration de R. Pasche, propose de faire confiance au CC qui rapportera en janvier. L'assemblée applaudit.

J.-P. Rochat demande à l'assemblée par quels moyens faire connaître à l'opinion publique ce qui a été décidé aujourd'hui, la presse n'ayant pas été invitée.

R. Pasche répond que le CC a donné rendez-vous à la commission de presse de la SPV à l'issue de l'assemblée et qu'il réfléchira aux autres moyens.

Ed. Cachemaille (Renens) exprime le vœu qu'on organise déjà dans les sections des rencontres entre enseignants primaires, secondaires et professionnels pour discuter à bâtons rompus.

L. Pilet demande qu'en attendant la réforme scolaire, des classes de raccordement soient créées.

Sur proposition de J. Meister (Yvonand), le président met un terme à cette assemblée qui laissera à chacun une bonne impression par sa tenue et par l'esprit d'unité qui l'a animée.

La séance est levée à 16 h. 25.

Le président de l'assemblée : *J.-P. Rochat*
La secrétaire : *B. Leresche*

Echallens - Gymnastique

Prochaine leçon mardi 1er décembre à 17 heures à la grande salle du Château, leçon donnée cette fois par un maître de gymnastique de l'AVMG.

J.-P. M.

Section de Payerne

Composition du nouveau comité, élu le 13 novembre 1959 :

Président : Arthur Jaquet, Corcelles-près-Payerne.

Secrétaire : Pierre Liardet, Grandcour.

Caissier : Yvon Golaz, Grandcour.

Au Centre de délasserment et de culture de Bellevaux

Le CDC de Bellevaux entreprend courageusement et avec des moyens plus que modestes la tâche de prévention sociale qui consiste à encadrer les jeunes du quartier pendant leurs loisirs.

Si de tous côtés on nous annonce pour bientôt des loisirs plus longs pour les travailleurs manuels, si les sociologues mettent en évidence « le revers de la médaille », c'est-à-dire les risques du désœuvrement, si les psychologues de la jeunesse montrent les dangers des loisirs commercialisés, peu d'éducateurs encore se sont mis au travail pour utiliser ce temps de loisir à l'enrichissement moral et intellectuel des jeunes.

Il faut donc féliciter les quelques habitants de Bellevaux qui ont construit de leurs mains une maison pour les jeunes où ceux-ci pourront, sans gêner les voisins, bricoler, chanter, jouer au ping-pong, discuter tant et plus, dans une ambiance plus saine que celle du bar à café.

Les responsables du CDC pensent qu'au-delà de ce délasserment il sera possible, plus tard, de proposer aussi aux jeunes des activités d'ordre culturel.

La maison n'aura vraiment une âme que lorsque le CDC aura les moyens d'engager un couple préparé à cette tâche, qui, à côté d'un travail social dans le quartier, accueillera ceux pour qui un foyer de jeunes est un refuge nécessaire.

Actuellement le CDC n'est ouvert aux adolescents que deux soirs par semaine et aux enfants tous les jours en dehors des heures d'école.

Une toute jeune éducatrice réussit à s'occuper de 40 à 80 enfants (le nombre varie selon le temps qu'il fait !) en leur proposant des activités manuelles. A la demande de certains parents rentrant tard de leur travail, elle aide à quelques enfants à faire leurs devoirs d'école.

Pour cette première étape de l'action du CDC, du matériel est nécessaire. Il y a peut-être dans des classes ou des galetas de collèges de l'outillage inutilisé, des règles métriques usagées, des planches pour les travaux de cartonnage, une imprimerie scolaire sans emploi, des couvertures de vieux cahiers utilisables pour des pliages ou des collages et d'autres choses encore.

Un club de photographie pour les adolescents pourrait être ouvert prochainement si le CDC recevait quelques appareils photographiques en état de fonctionnement, des cuves, etc...

Pour qu'une première expérience d'éducation au travers des loisirs puisse être menée à bien, veuillez entreprendre une revue de vos armoires et greniers et envoyer ce dont vous pouvez vous passer au CDC de Bellevaux par M. J.-P. Fragnières, président, 10, avenue Vulliemin, Lausanne.

M Mt.

GENÈVE

Soirée d'escalade

SALLE COMMUNALE DE PLAN-LES-OUATES

mercredi 9 décembre dès 19 heures

Dîner

Prix : fr. 9,50, service compris (boissons non comprises). Menu : Terrine maison ; Filet de porc ; Risotto ; Salade ; Vacherin glacé.

Partie récréative

Nous avons la chance de pouvoir vous présenter en exclusivité le célèbre orchestre « Pedagogia's Quartet », qui saura créer l'ambiance agréable que vous escomptez trouver.

Des productions nouvelles, de la fantaisie et du rythme précéderont une pièce inédite en 1 acte et 2 tableaux « Ah ! la belle escalade ».

Pour terminer, des jeux variés et de la danse vous permettront de faire descendre vos libations.

Réservez cette soirée et venez en force avec vos époux et épouses.

Envoyez au plus vite votre bulletin d'inscription à Rémy Mauron, 18 Vidollet. (Dernier délai lundi 7 à midi).

R. M.

Les tarifs CGTE et nos élèves

L'UIG était intervenue auprès du DIP concernant l'abaissement de l'âge limite pour le droit aux billets demi-tarif. La CGTE avait répondu négativement.

Un député au Grand Conseil a repris à son tour le problème. Voici sa question, suivie de la réponse du Conseil d'Etat.

J. E.

Le Conseil d'Etat peut-il intervenir auprès de la direction de la CGTE dans le but d'obtenir une modi-

fication des prescriptions en vigueur pour le demi-tarif accordé aux enfants ?

La CGTE a fixé, en effet, l'âge limite pour le droit aux billets demi-tarif à 12 ans révolus. Cette disposition, qui s'applique aux enfants en plein âge de scolarité obligatoire, crée des inégalités entre écoliers d'une même classe et, lors de déplacements en commun, n'est pas sans compliquer le travail des instituteurs.

Ne serait-il pas plus logique que la limite d'âge soit reportée à l'âge de fin de scolarité obligatoire, soit 15 ans révolus ? Cette modification du règlement n'aurait certainement pas une incidence appréciable sur les recettes de la CGTE et établirait une égalité de traitement.

H. Beck.

La question posée par M. Beck a déjà donné lieu à un examen entre les départements de l'instruction publique et du commerce, de l'industrie et du travail, d'une part, et la Compagnie genevoise des tramways électriques, d'autre part, au printemps de cette année.

Consciente des difficultés que crée la limite d'âge à douze ans, lors de la prise de billets collectifs à demi-tarif, la CGTE a admis de mettre les élèves des écoles primaires au bénéfice du demi-tarif des billets collectifs, non pas jusqu'à douze ans, mais jusqu'à la 7^e année primaire comprise.

Cette solution, en vigueur depuis le mois de mars, facilite la tâche des instituteurs et supprime les inégalités qui existaient auparavant entre écoliers d'une même classe lors des déplacements en commun.

Il n'est pas possible d'aller plus loin pour l'instant. La compagnie étudie une refonte de son système tarifaire et il ne serait pas heureux d'introduire juste à ce moment-là de nouvelles conditions particulières pour les écoliers.

Journée d'études de Vernier

Lors de la réunion du matin, M. Dupont, psychologue et professeur à Neuchâtel, brossa un tableau complet de l'orientation, de ses différents types, des méthodes

utilisées et de quelques expériences réalisées, notamment dans le Valais et à Neuchâtel.

Une intéressante discussion mit fin à cette première séance. Nous remercions encore vivement M. Dupont d'avoir bien voulu accepter de venir nous parler.

Après le repas qui eut lieu dans la plus franche camaraderie au restaurant Bellevue, on se retrouva à la salle communale pour l'étude du sujet central de cette journée : la réorganisation de l'enseignement secondaire inférieur.

Monsieur Edouard Lescaze, professeur au Collège de Genève, nous fit part de l'opinion de l'Association des maîtres du Collège au sujet de la réforme projetée. Dans son introduction, il exprima l'espoir de voir ce contact se renouveler et les relations entre « primaires » et « secondaires » s'améliorer. Que nos collègues du corps enseignant secondaire sachent que c'est là aussi notre pensée et notre vœu.

Les débats qui suivirent furent animés, mais ne permirent pas de prendre une décision définitive.

Une seconde séance, qui eut lieu le mercredi 18, vit un collègue présenter de nouvelles propositions, qui sont actuellement examinées.

Il serait trop long et inutile de narrer ces discussions par le détail.

Nous y reviendrons, lorsque nous serons arrivés au terme de cette étude.

J. E.

UAEE - Rappel

Le Comité de l'UAEE vous rappelle qu'une séance administrative aura lieu le mercredi 2 décembre à 16 h. 45 à la Taverne de la Madeleine. Il vous espère nombreuses...

C. G.

10 000 km. en URSS

Les jeudi 3, vendredi 4, samedi 5 décembre à 20 h. 30, M. P. Zumbach, tuteur général, donnera à la Maison de jeunesse, rue du Général-Dufour, un récit de son récent voyage en Russie, accompagné de films fixes en couleurs.

Entrée Fr. 2.50. Location au Grand Passage et à la Maison de jeunesse.

NEUCHÂTEL

Avenant (Contrat RC)

En complément à l'information que nous avons donnée la semaine dernière, nous vous communiquons les termes de l'avenant à notre contrat d'assurance en responsabilité civile consenti par « La Neuchâteloise » :

1. Il est convenu entre les parties que la garantie totale de la Compagnie est dorénavant limitée (lésions corporelles atteignant une ou plusieurs personnes et dégâts matériels y compris) à la somme maximum d'

Un million de francs

2. En dérogation partielle à l'article 1 des conditions particulières de la police, il est convenu que la prime annuelle de 1,80 fr. par membre est portée à 3,10 fr.

Quittance supplémentaire de prime du 1^{er} octobre 1959 au 1^{er} juin 1960 : 1 fr. (pour 337 personnes assurées).

W. G.

Institut neuchâtelois

L'I. N. a pris un bel essor sous la présidence dynamique de M. de Montmollin.

Il a siégé en assemblée générale annuelle à la Chaux-de-Fonds, le 21 novembre. Le conseil de l'I. N. présenta une longue liste de candidatures dans l'intention de renforcer son action dans le canton. C'est ainsi qu'il fit appel à tous les directeurs de l'enseignement

secondaire supérieur ainsi qu'à certaines personnalités du monde des arts, dont le dévouement à la chose publique est particulièrement notoire, telles que M. William Béguin président de la Sté d'utilité publique, M. Chs Bonny, inspecteur scolaire toujours sur la brèche, M. Henry Brandt, le remarquable cinéaste qui honore notre pays au-delà de ses frontières, le Dr Kenel, M. Claude Loewer, peintre, etc.

Le rapport du président a montré, à notre surprise, que l'I. N. s'intéresse ou prend part à une multitude d'activités d'ordre artistique ou culturel. L'I. N. prend ainsi son vrai sens et se révèle réellement utile, grâce à l'impulsion qu'à su lui donner son président.

Un prix de 1.000 fr. sera décerné annuellement à un écrivain, un artiste ou un savant.

La séance fut agrémentée fort heureusement par une très belle musique et suivie d'une visite des techniciens et musées d'horlogerie du Locle et de la Chaux-de-Fonds, introduite par M. Steinmann, directeur général.

W. G.

Retraite

Notre sympathique collègue, M. Bertrand Perrenoud, quitte l'enseignement après quarante ans d'activité dans le village de Coffrane.

Cet instituteur dont le tempérament convenait spécialement à une localité agricole sut se faire apprécier par sa simplicité, sa solide culture, son grand bon sens et ses qualités de cœur. Son ascendant laissera certainement une trace féconde chez de nombreux élèves.

Il fut aussi pour nous un fidèle collaborateur, assidu aux séances, manifestant un intérêt très vif à nos travaux et à l'évolution de la société et acceptant volontiers une délégation dans nos comités. En raison des services qu'il a rendus et de sa fidélité, ses collègues du Val-de-Ruz lui ont décerné le titre de membre honoraire de section.

Nous lui souhaitons cordialement longue et heureuse retraite.

AU PROGRAMME DE L'EXPOSITION

L'espéranto à l'école

Gymnase cantonal, rue Breguet 1, Neuchâtel (tout en haut). Heures d'ouvertures : mercredi après-midi de 14 h. à 18 h. ; jeudi après-midi de 16 h. à 18 h.

PROGRAMME

mercredi après-midi 2 décembre

De 14 h. à 15 h. : *visite commentée*, pour ceux qui n'auraient pas assisté à l'inauguration et désireraient recevoir les éclaircissements nécessaires.

De 15 h. à 16 h. : exposé sur *la grammaire de la langue internationale* donnant une idée complète de ce qu'il faut connaître pour pouvoir parler couramment l'espéranto.

De 16 h. à 17 h. : *Vie d'une ronde de « Graines au vent »*. Examen attentif du fonctionnement de la correspondance interscolaire selon la technique des rondes de « Graines au vent », lecture de textes, éclaircissements sur les possibilités offertes aux maîtres et maîtresses non espérantistes qui désireraient pourtant profiter de avantages de ces rondes.

De 17 h. à 18 h. : *visite commentée*.

*Section neuchâteloise
des Educateurs espérantistes de Suisse*

DIVERS

Chez les éducateurs espérantistes

CAMP DE SKI

Adelboden, du 26 décembre au 4 janvier 1959

Les camps de ski des trois dernières années ont connu un grand succès, car à Adelboden il y a toujours eu : de la neige, du soleil et de la bonne humeur.

Aussi profitons-nous d'inviter à cette manifestation tous les collègues jusqu'à la limite d'âge de 30 ans (ce

camp de ski est organisé en collaboration avec la Jeunesse espérantiste de Suisse, ce qui explique cette limite) qui désirent, tout en pratiquant les sports d'hiver, s'initier à l'espéranto ou perfectionner leurs connaissances de cette langue.

Le logement est un simple mais agréable chalet oberlandais, où nous avons déjà passé de bien beaux moments. Chacun donne un coup de main pour les travaux domestiques, ce qui explique le prix modique : 95 fr., tout compris : logement, nourriture, assurance accidents, deux excursions, cours de ski pour les débutants, deux cours d'espéranto : l'un pour les débutants, l'autre pour ceux qui désirent se perfectionner dans la connaissance de la langue internationale.

Malheureusement notre chalet n'est pas élastique. Demandez les informations nécessaires ou inscrivez-vous auprès de Monsieur Michel Huot, maître secondaire, Malleray (Jura bernois).

Cours d'espéranto par correspondance

Signalons aux collègues que cela pourrait intéresser que les « Educateurs espérantistes » ont mis au point un cours par correspondance qui permet d'apprendre en 20 leçons d'une manière approfondie la langue internationale. Ce cours basé sur un manuel pour jeunes gens et complété de feuilles explicatives force les élèves correspondants à utiliser systématiquement plusieurs fois tous les mots fondamentaux de la langue. Aussi, une fois la vingtième leçon terminée il est possible de parler couramment et de lire facilement en espéranto.

Prix du cours : 20 fr., à envoyer à Claude Gacond, inst. La Sagne, Neuchâtel, CCP IV 6151.

« L'écolier romand » de Noël

est déjà en vente ! Un très beau, un riche numéro de 36 pages plus un encartage.

Prix de ce numéro, y compris l'encartage, 55 cts. Abonnement annuel : 6 fr. (Tout nouvel abonné recevra gratuitement le numéro de Noël.) Deux numéros par mois. Administration : rue de Bourg 8, Lausanne. CCP II. 666.

« Cadet Roussel »

Numéro de Noël (12 pages)

Les enfants de 6 à 9 ans seront heureux de recevoir ce charmant numéro, tout en couleur !

Prix de ce numéro, y compris l'encartage : 40 cts. Abonnement annuel (deux numéros par mois) : Fr. 3.—. Tout nouvel abonné recevra gratuitement le numéro de Noël.

Adm : rue de Bourg 8, Lausanne. CCP II. 666.



Fr. 15.—, 17,50 et 20.—
avec plume en or 14 C 585

Si vous désirez que vos élèves écrivent proprement et tiennent leurs cahiers avec soin, recommandez-leur l'emploi de la plume à réservoir ALPHA

ALPHA

Partie pédagogique

Pour fêter Noël

DOUZE SAYNÈTES POUR NOËL

La Guilde de documentation vient d'éditer une brochure de 32 pages qui offre au corps enseignant 12 saynètes pour Noël écrites par notre collègue Georges Annen. Ceux qui ne sont pas abonnés à la Guilde peuvent obtenir cette publication pour le prix de fr. 1,50 plus les frais de port en s'adressant à L. Morier-Genoud, Veytaux Montreux. Nous donnons ci-dessous l'une de ces saynettes.

LE NOËL DES BÊTES

Or donc quand l'ange eut
[claironné
Dans le ciel à la ronde
Que l'enfant miracle était né
Pour le salut du monde,

Tous les animaux à la fois,
De tout poil, tout plumage,
Quittant leurs déserts ou leurs
[bois
Lui rendirent hommage.

Le lion fut conquis du coup,
Lui lécha ses menottes ;
Le tigre ronronna, le loup
Lui montra ses quenottes.

Le bœuf d'un museau familier
Lui tracassa la joue,
Et l'ours se mit à gambiller
Et le paon fit la roue.

La poule lui pondit des œufs
Dans la main, les abeilles
Déposèrent un miel des dieux
Sur ses lèvres vermeilles...

Raoul Ponchon.

JÉSUS EST NÉ

Jésus est né pour qu'on l'aime
C'est notre meilleur ami.
Aimons-le comme il nous aime
Jésus est né cette nuit !

Jésus est né dans l'étable
Tout près de l'âne aux grands
[yeux
Près des vaches vénérables
Et du chat mystérieux.

Henry Spiess.

A la porte de l'étable

Personnages : Abdia, Dan, Jephthé, bergers, Melchior, Balthazar, Gaspard, mages

SCÈNE 1

Ils arrivent au carrefour du village... On aperçoit quelques lumières.

ABDIA : On nous a dit la troisième maison à droite. C'est là-bas ! Venez, mes compagnons ! Viens, Dan. Suis-moi, Jephthé.

DAN : Je viens, je viens. Quelqu'un pourrait-il me dire pourquoi je te suis, pourquoi je t'ai suivi jusqu'ici !

JEPHTÉ : Je viens, je viens. M'est avis que nous sommes tous trois victimes d'une illusion... Ces anges... ces anges. Suis-je bien sûr de les avoir vus, suis-je bien sûr de les avoir entendus, ces anges ?

DAN : J'ai tout laissé là-bas... Mes bêtes, dans quel état les retrouverais-je ? Qu'est-ce qu'ils chantaient les anges, Abdia ?

ABDIA : Ils chantaient... C'était une mélodie d'une étrange beauté sur des paroles extraordinaires. Ce concert d'anges, je l'aurais écouté toute la nuit, sans fatigue...

JEPHTÉ : Les anges, quand ça chante, ça fait joli, c'est vrai. Je n'entends rien à la musique, moi. Je n'ai même jamais su jouer de la flûte à mes bêtes. Mais cette fois, ma parole, c'était beau, oh ! c'était beau. Sacrebleu, c'était beau !

ABDIA : Pourquoi jurer, Jephthé ?

JEPHTÉ (sans répondre) : J'ai toujours aimé ce qui était beau. J'aurais voulu être riche... Voilà pourquoi j'aurais voulu être riche... Pour créer du beau...

DAN : Il faut prendre la vie comme elle est... Tout de même, ce concert d'anges, exprès pour nous. C'était une chance...

JEPHTÉ (comme pour lui-même) ...Je les ai tous regardés, un à un, ces anges. Qu'ils étaient beaux, chacun à leur manière, chacun d'une beauté différente. Je ne pensais pas que des visages, des regards puissent présenter tant de beautés différentes.

DAN : Et celui qui dirigeait...

ABDIA : C'était un archange.

JEPHTÉ : L'archange qui dirigeait... (rêveur) C'était comme si toutes les beautés des autres anges s'étaient réunies en lui... Quand j'étais jeune, j'aurais voulu être beau... Mais je n'ai jamais été qu'un pauvre bougre de berger, sans instruction et sans importance. Jephthé... Qui donc se soucie de Jephthé ?

ABDIA : Tu as ta beauté, aujourd'hui, Jephthé... Tu es un beau vieillard. Et nous aimons à t'écouter. Tu parles si bien.

JEPHTÉ (riant amèrement) : Parler, parler ! Tout le monde peut parler... C'est agir qui compte. Agir avec éclat. Il me semble que j'aurais pu aussi bien que quiconque, aussi bien que David, aussi bien que Salomon, tenez, aussi bien que ceux qui viennent là... (Il désigne les trois mages qui viennent d'entrer.)

DAN : Qui sont-ils ? Quelle richesse dans leurs costumes ! Quel air superbe !... Fuyons, mes camarades !

ABDIA : Mais non, ne fuyons pas... Regardons-les. C'est encore une chance. Viennent-ils pour le recensement ? Et d'où ? Je suis curieux de tout, que Dieu me le pardonne.

SCÈNE 2

MELCHIOR (*parle haut et fort*) : Allons, mes cousins. Nous voici arrivés... Voyez, l'étoile est arrêtée sur cette demeure... Singulier palais ! (*Il ricane.*)

GASPARD : Mais ce n'est pas même une maison. Une étable, et misérable, encore... On m'a joué... On nous a joué.

MELCHIOR : Déjà, à Jérusalem, je me disais... (*il hésite*). Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond... dans cette affaire. Hérode ne savait rien... D'habitude, à Jérusalem, on sait tout... ou ils feignent de tout savoir.

BALTHAZAR : Allons, mes cousins... Voilà bien les faibles ! Esclaves des apparences... Et cette étoile donc ! Elle luit plus belle que jamais. Arrêtée net, au zénith de la troisième demeure... C'est là, je vous le dis, c'est là !

MELCHIOR : Une illusion, mon cousin. Et de plus, une folie de t'avoir suivi ! Je pensais trouver une ville somptueuse comme Babylone, Athènes ou Carthage. Ou au moins une de ces cités qui doivent se cacher dans quelque oasis du désert. Je voyais la foule massée sur les places, nous attendant, nous applaudissant. Je pensais à des parades, à une grande rencontre internationale. Nous aurions défendu la philosophie orientale, la politique de l'Est. Et...

GASPARD : Et nous sommes à Bethléem ! A Bethléem... une misérable ville de Judée, animée tout juste un peu par le recensement de César-Auguste. Tout un vil peuple y grouille qui ne m'intéresse guère. Je vais tenter de trouver une auberge dans ce bled pour y dormir un peu. Et demain, à la première heure, je m'en vais d'ici, en crachant sur ces pavés.

BALTHAZAR : Dieu vous en garde. J'ai toujours aimé l'imprévu. Je n'ai jamais été abusé par la grandeur, ma grandeur, votre grandeur.

La grandeur de quoi ? La grandeur des rois !... Ah ! Je ne la nie pas... Mais elle m'est plus un devoir qu'un privilège... Et j'ai rencontré de la grandeur, de la vraie grandeur bien ailleurs que dans nos cours d'Orient... (*Ils avancent au milieu de la scène et aperçoivent les bergers.*)

SCÈNE 3

Bergers et mages...

GASPARD (*butant presque sur un des bergers*) : Qu'est-ce encore ? Ces rues sont si étroites qu'on se heurte partout à des bêtes, à de la canaille... à un lépreux peut-être (*il recule, dégoûté*).

JEPHTÉ (*se dressant*) : De la canaille ?... Prends garde à tes mots, je suis berger, mon petit roi...

ABDIA (*avec reproche*) : Jephté ! Retiens ta langue ; un roi est un roi et tu es libre...

JEPHTÉ : Je suis libre, c'est vrai, et c'est pourquoi on ne saurait m'insulter impunément.

MELCHIOR : Allons, mes braves, laissez-nous passer... Nous sommes mages d'Orient.

DAN : C'est notre lot, Jephté, notre lot... que pouvons-nous ?

BALTHAZAR : Un roi est né dans nos contrées, et si j'en crois ma foi, il est là tout près.

ABDIA : Il est là, tout près, oui, je le sais, je le sais comme toi, ô Souverain.

JEPHTÉ : Un berger est un homme libre qui ne reconnaît que l'ordre de Dieu et le sien. Sachez-le, roi d'Orient. Et je suis Juif.

★ ★

★

LE PASSANT

*On l'avait chassé
Des auberges pleines ;
Il avait trouvé
Ce logis, sans peine...*

*Il cherche aujourd'hui
Quelque pauvre gîte
Pour passer la nuit...
Il frappe : ouvre vite !*

★

**JÉSUS
CHERCHE UN CŒUR**

*Il avait trouvé
Dans la sombre étable
Un toit délabré,
Un plancher de sable...*

*Toujours sans berceau
Dans ce monde en fleurs,
Pour naître à nouveau
Jésus cherche un cœur.*

Gabriel Mutzenberg.

★

NATIVITÉ

*Ils ont cru trouver, splendide,
Sous l'étoile qui les guide,
Un roi fier et triomphant...
Ils n'ont trouvé qu'un Enfant.*

*Ils ont cru, selon la Bible
Des vieux prophètes terribles,
Voir un trône éblouissant...
Ils ont trouvé seulement
Une pauvre hôtellerie
Et Joseph avec Marie,
Près du sommeil d'un Enfant.*

*Ils n'ont trouvé que Marie
Dans une humble hôtellerie,
Sans prestige, sans atours,
Et des anges tout autour ;*

*Des agneaux près de leur
[Maîtres,
Des bergers qui menaient
/paître,*

*Les cantiques d'une fête,
Et le calme des labours...
Que dire en ce jour de gloire ?
Ils venaient trouver la gloire,
Ils n'ont trouvé que l'Amour.*

Henry Spiess.

★

★ ★

★
★
★
POUR LES PETITS**LES YEUX OUVERTS**

pour Philippe.

Maman, tu me dis
De dormir comme mon
[« Moutzi ».
Mais viens donc regarder :
Ses yeux tout ronds
Grands ouverts
Sur l'oreiller
Ont l'air
De deux petits phares
[allumés...
Dormir ! Comment le
[pourrait-on ?
Vio Martin.

★
MEILLERIE**

Le village dans le soir
Est un brillant bateau de fête
Qui bouge un peu
Sur l'eau noire
Où jouent
Des poissons de soleil et de
[rubis.

Vio Martin.

(** ou telle autre localité
des bords du lac).★
L'OISEAU VERT

Un petit oiseau vert
Tombe de branche en branche
A travers
la robe déchirée
Du peuplier de notre allée.
Ah !... j'y songe :
Peut-être qu'une fée,
— Comme dans les contes —
Pour la sauver de l'hiver et de
[la mort,
A changé
La plus belle feuille de l'été
En cet oiseau vert et léger.

Vio Martin.
★

MELCHIOR : C'est bien, mon ami... J'ai le plus grand respect pour les Juifs. Mais laisse-moi passer.

GASPARD : La peste soit de l'insolent. Il me fatigue. Je vais le faire rouer de coups... Les Juifs ne sont-ils pas des esclaves ? Les Romains...

JEPHTÉ (*furieux*) : Esclave ! (*Il va se jeter sur Gaspard qui recule.*)

ABDIA (*le retenant*) : Es-tu fou ? Jephté, Jephté, retiens-toi ! Es-tu libre en cet instant ? Es-tu libre, quand la fureur te possède ?

DAN : Jephté, Jephté ! Les anges chantaient : « Paix sur la terre, bienveillance parmi les hommes ! »

BALTHAZAR (*s'approchant*) : Jephté ! Il n'y a ici que des hommes qui cherchent un roi. Tu es berger et je suis mage. Comme toi, je cherche, moi aussi... Que cherchons-nous, toi et moi ? Quel salut, quelle rédemption... (*Un temps.*)

Berger, berger... Tu connais le ciel comme moi-même, sans doute, et mieux que moi peut-être...

Jephté (*un peu apaisé*) : Si je connais le ciel ? Tu peux toujours y venir. Et le nom de toutes les étoiles, et leur marche, et l'heure et l'endroit de leur lever, et...

BALTHAZAR (*très doucement*) : Moi aussi, moi aussi. Mais le mystère du monde, le mystère du ciel et de l'univers, je l'ignore encore, tout roi et mage que je suis.

GASPARD (*à Melchior*) : Je n'aime pas ce genre de Balthazar de discuter avec un tout-venant.

MELCHIOR (*superbe*) : Laisse, laisse, va ! C'est un sage ! Il a toujours aimé le peuple.

GASPARD : Il est vrai...

JEPHTÉ (*levant des yeux doux sur Balthazar*) : La clé du mystère, la clé du mystère du monde. Tu ne la sais pas, toi, un mage ! (*Un silence.*) Et moi non plus, je ne connais pas la clé du mystère. Il y a tant de questions qui se posent à moi, tous les jours, toutes les heures de ma vie...

BALTHAZAR : Qui se posent à nous... A moi, comme à toi, Jephté

JEPHTÉ : Qui se posent à nous... ô Maître, ô Mage, ô Seigneur, pardon ! (*Il va s'agenouiller.*) Je m'emporte, je m'emporte, et c'est toujours à tort !

BALTHAZAR (*le relevant*) : Maître et Seigneur, non. Il n'y a pas de maître, de seigneur, parmi les hommes. Et qui serais-je même pour te pardonner ?

ABDIA (*se rapprochant*) : Les anges ont dit : Un Sauveur est né... Un roi nous est donné. Est-ce celui-là, le Maître ? Dans cette étable, alors ? Dans cette étable où doit gronder le bœuf, où doit braire l'âne.

BALTHAZAR : Cela me plairait. Ce serait dans l'ordre inattendu des choses qui sont sans préjugé. Dans une étable. (*Il rit.*) J'ai comme dans l'idée que nous allons enfin savoir la clé du mystère. Je vibre d'espoir... Allons, allons !

MELCHIOR : Tu es convaincant, Balthazar... Et ma curiosité se réveille. Venez les bergers. Passez, passez devant !

DAN : Hé ! hé ! après vous, les Mages... (*Il sourit.*) Qui m'eût dit cela, ce matin, je l'aurais jugé fou... Marcher avec des rois, marcher avec des mages. (*Melchior hausse les épaules et entre dans l'étable après avoir frappé paternellement sur l'épaule de Dan.*)

GASPARD (*faisant passer Dan devant lui*) : Vas-y, berger... Un roi, un pâtre, un roi, un pâtre. Comme il se doit ! La porte est basse... Mais roi ou berger, quelle différence cela fait-il ? Ai-je vécu d'illusions jusqu'à ce jour ? Qui est sage parmi les sages ? (*Dan passe, puis Gaspard.*) (*Restent Abdia et Balthazar. Abdia s'incline devant le roi... et veut le laisser passer. Mais Balthazar le prend par le bras.*)

BALTHAZAR : Ensemble, berger, ensemble... Il n'y aura plus bientôt de Grec, de Juif, de Romain, de maître et de serviteur... Ensemble. (*Il passe son bras sous celui d'Abdia et ils entrent ensemble dans l'étable.*)

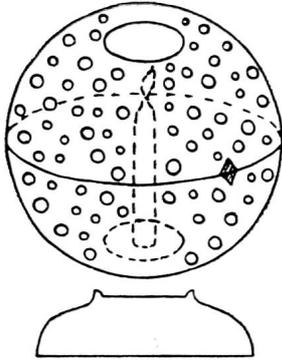
CHANT DE NOËL, et pendant ce temps,

R I D E A U

TRAVAUX MANUELS

proposés par M. Nicoulin

(Tous les dessins sont à l'échelle 1/2)



UNE LANTERNE AVEC UNE ORANGE

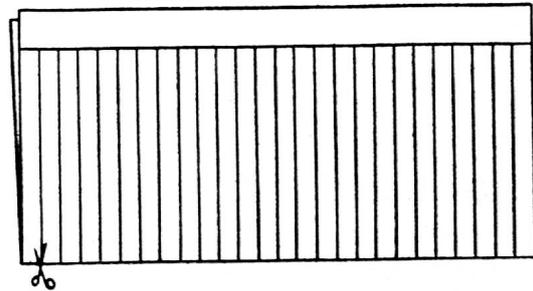
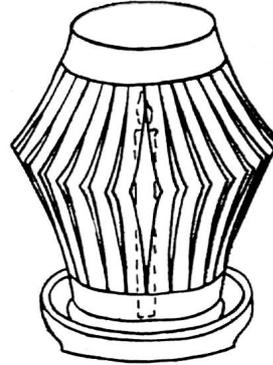
1. Couper une orange assez grosse dans le sens de l'« équateur ».
2. Introduire le manche d'une cuiller à café pour enlever les deux demi-sphères.
3. Evider les deux « pôles ». Pour ce faire, on imprime une pièce de 20 cent. à l'intérieur des « pôles », puis avec un canif on enlève cette partie.
4. Avec un emporte-pièce ou des clous de différentes grosseurs on perce des trous.
5. On place à l'intérieur une petite bougie.
6. Placer le tout sur une petite soucoupe en verre renversée ou sur une étoile.

Il est bon de faire une encoche aux demi-sphères pour bien faire coïncider l'« équateur ».

Les élèves trouvent eux-mêmes d'autres motifs d'ajourer l'orange !

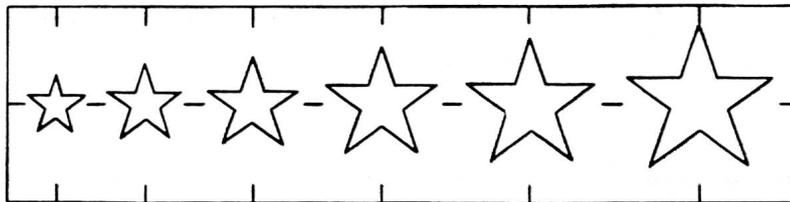
On peut aussi suspendre l'orange. Dans ce cas, on n'évide pas le « pôle » du bas. On verse un peu de cire

Il est bon de faire une encoche aux demi-sphères en passant de petits morceaux de fil dans les trous. Fixer un fil de fer à la partie supérieure de l'orange pour l'attacher à l'arbre.



LAMPION EN PAPIER MÉTALLISÉ

1. Couper un carré de 13 cm de côté dans une feuille de papier métallisé doré.
2. Plier ce carré en deux et, de ce pli, fendre le papier en lamelles d'un demi centimètre de large jusqu'à un centimètre du bord.
3. Détacher les lamelles en introduisant entre les deux moitiés une règle plate ou un coupe-papier.
4. Joindre en cercle les extrémités, superposer les lamelles extrêmes et les coller à la « cementit » en haut, au milieu et en bas.
5. Placer une bougie de 6 cm au maximum sur une soucoupe en verre et recouvrir du petit lampion.



CHABLON D'ÉTOILES

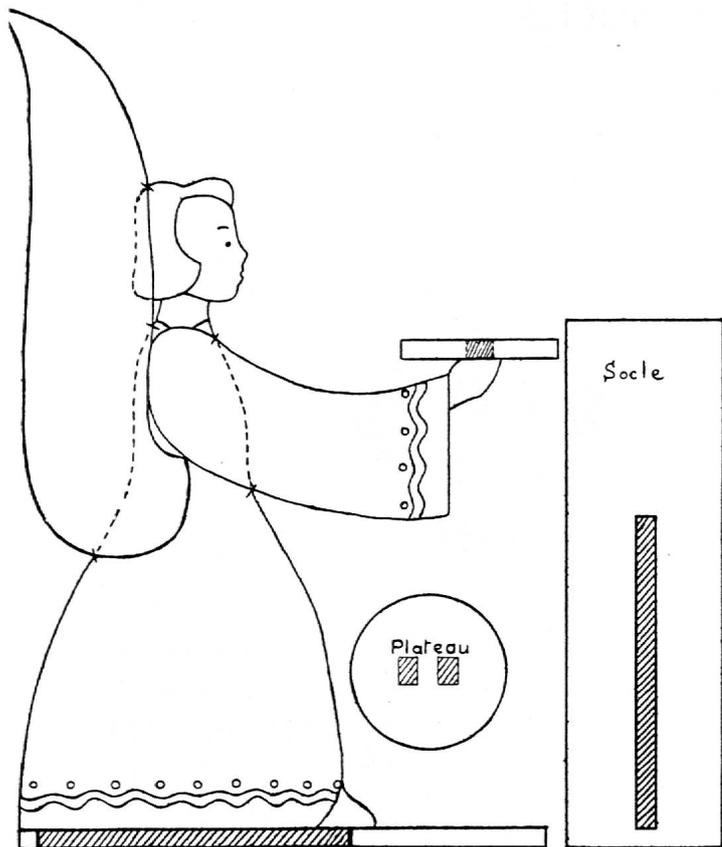
Pour décorer un ciel de Noël, des menus, faire des frises...

A utiliser comme chablon ou pochoir (bruine, diamantine, gouache or et argent...).

1. Coller la bande de 20 × 5 cm sur un mi-carton.
2. Découper le contour de chaque étoile.

N.B. — Pour faire une étoile plus grande, il suffit de joindre les pointes d'une étoile du chablon et de prolonger les côtés du pentagone ainsi obtenu.

Il est aisé de faire un chablon semblable pour les étoiles à six, quatre pointes.



ANGE DE NOËL (Échelle 1 : 2)

Découper et découper l'ange dans du bois contre-plaqué de 5 mm d'épaisseur :

1. le corps et la tête ;
2. les deux bras et les mains ;
3. les deux ailes.

Coller les bras et les ailes contre le corps aux points de repère (/).

Passer le bois au papier de verre fin.

Faire une fente sur le socle pour y glisser et y coller l'ange.

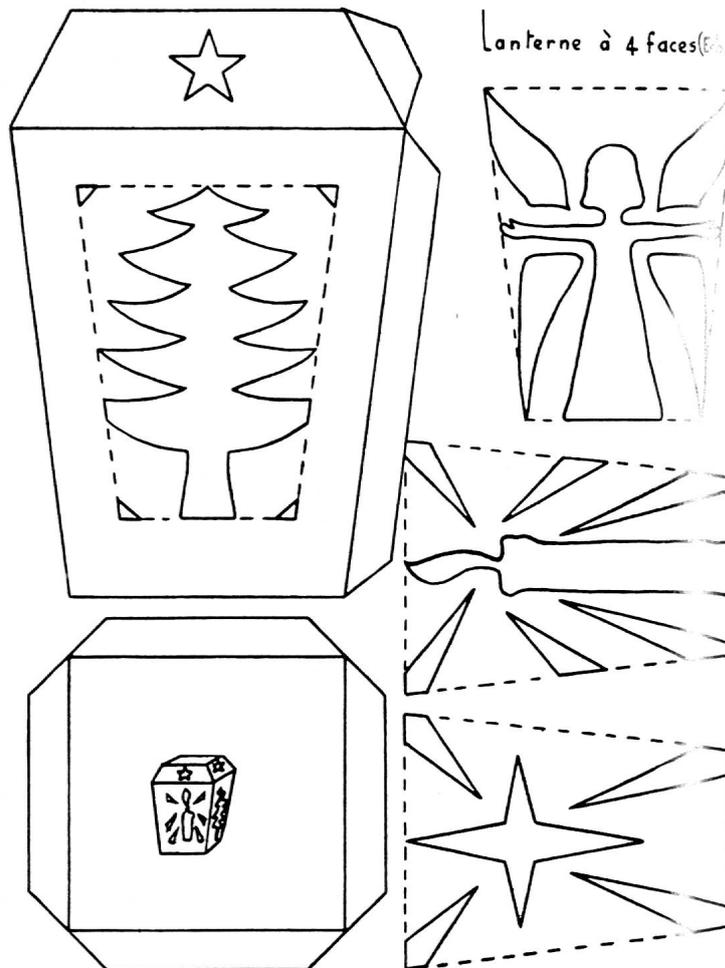
Coller le plateau sur les mains.

Placer sur le plateau une petite bougie entourée d'un petit lampion en papier métallisé ou d'une lanterne faite d'une orange.

Couleurs proposées :

Noir : cheveux, yeux et sourcils. **Blanc** : visage, cou et mains. **Bleu** : robe et manches. **Jaune** : ailes. **Orange** : galons et pois. **Doré** : socle et plateau.

Peindre aussi les épaisseurs et les parties intérieures visibles.



LANterne A 4 FACES (Échelle 1 : 2)

Cette lanterne, à construire en mi-carton noir, se compose de cinq pièces : les quatre faces et le fond.

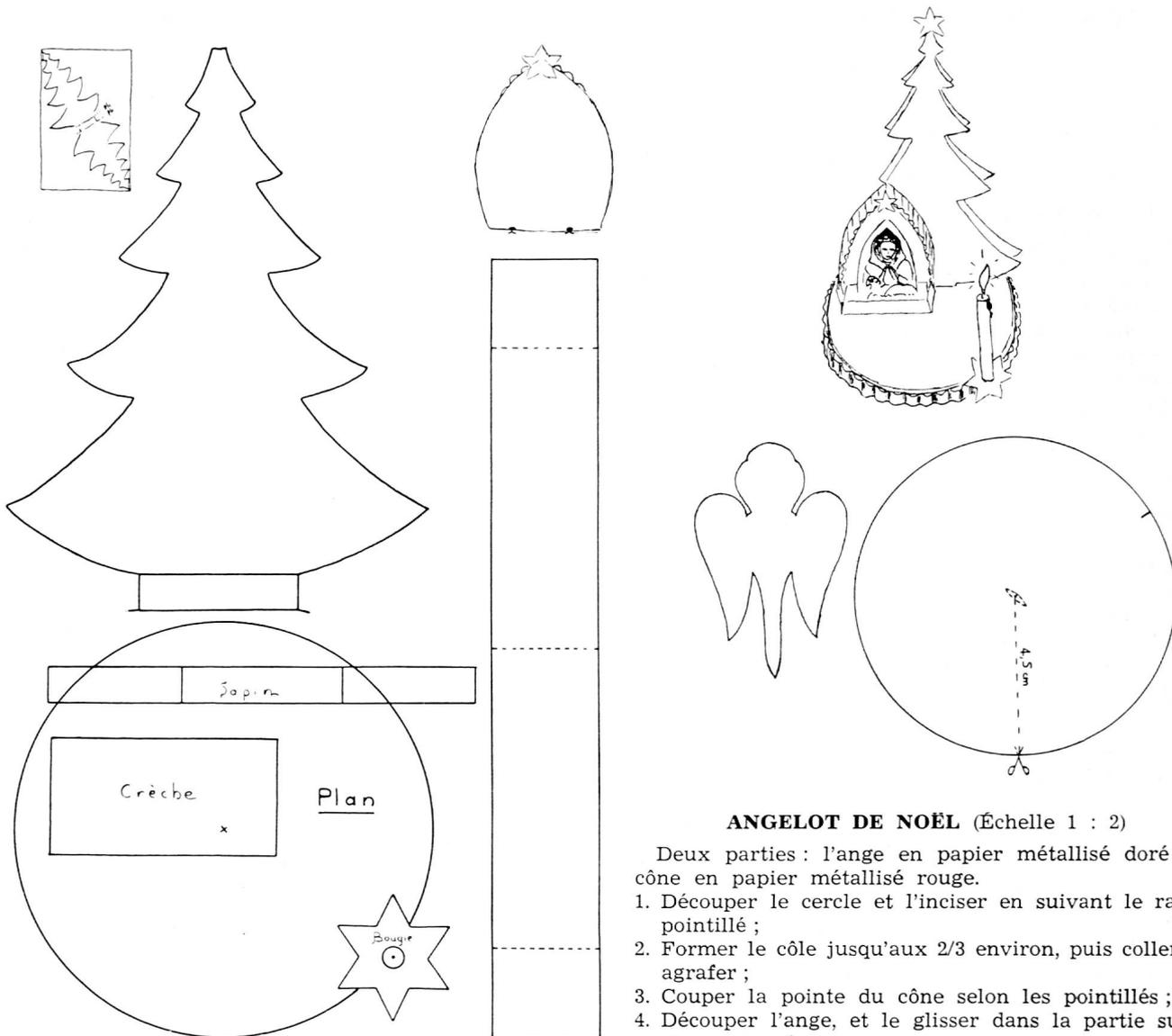
1. Découper les quatre faces selon le dessin.
2. Reporter les quatre vitraux en cadrant selon les pointillés.
3. Découper les vitraux en suivant les traits pleins.
4. Coller derrière les vitraux du papier fin de couleur ou de la cellophane de couleur.
5. Coller toutes les languettes à l'intérieur, d'abord les faces, puis le fond.
6. Placer une bougie de 12 cm au maximum en la maintenant au fond par une punaise. Par précaution, on peut mettre une petite soucoupe de verre.

N.B. — Si l'on veut suspendre la lanterne, percer quatre trous dans le haut et y passer un fil de fer.

HENNIEZ

LITHINÉE

L'eau de table par excellence



ANGELOT DE NOËL (Échelle 1 : 2)

Deux parties : l'ange en papier métallisé doré ; le cône en papier métallisé rouge.

1. Découper le cercle et l'inciser en suivant le rayon pointillé ;
2. Former le cône jusqu'aux 2/3 environ, puis coller ouagrafer ;
3. Couper la pointe du cône selon les pointillés ;
4. Découper l'ange, et le glisser dans la partie supérieure du cône.

Allégorie pour Noël

AU PALAIS D'HÉRODE

Personnages : HÉRODIADE et sa confidente VALAMÉ.

Scène : La terrasse du palais, à Tibériade.

I.

RÉCITANT : C'est ici le palais d'Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand ; le jeune roi règne depuis cinq années déjà. Par un clair matin d'hiver sont arrivés ici trois rois de l'Orient chamarrés d'or. Ils avaient

pour Hérode la terrible question, et depuis lors, au palais, c'est le désarroi.

La compagne de tous les jours de la reine et sa seule confidente c'est Valamé, jeune fille de famille noble de Béthléem.

C'est le soir ; déjà le soleil a disparu derrière les montagnes. La reine Hérodiade arrive sur une petite terrasse dérobée du palais. Écoutons-les...



En été, c'est le moment d'acheter vos films en couleurs. Grand choix spécialement sélectionné. N'importe quelle caméra photo ou ciné est susceptible d'excellents résultats ! Catalogue général illustré — Conseils avisés

PHOTO DES NATIONS
Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE



AUTO-ÉCOLE

≡ A. B. C. ≡
DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.



SCÈNE I.

HÉRODIADE (*elle arrive alors que Valamé, la main sur les yeux, scrute l'horizon, tout là-bas*): Valamé, Valamé, que cherches-tu dans la plaine ?

VALAMÉ (*révérence*): Bonsoir reine Hérodiade. Depuis des jours, je scrute l'horizon afin de découvrir le cortège des trois rois. Hérode, notre souverain, les avait pourtant priés de revenir auprès de lui. J'aurais tant aimé leur parler de ma chère Béthléem. J'espérais même en secret que l'un d'eux eût vu ma bonne mère ; je suis sans nouvelles de ma famille depuis si longtemps.

HÉRODIADE: Tes soins sont inutiles, ma chère Valamé. C'est en vain que tu attacherais encore tes yeux sur les chemins qui viennent de Béthléem, c'est trop tard, beaucoup trop tard même.

VALAMÉ: Reine Hérodiade, ai-je bien compris ? Les trois rois seraient-ils déjà venus et repartis ?

HÉRODIADE: Le roi perdait patience, Valamé. Il avait d'ailleurs envoyé des espions ; ceux-ci sont venus lui rapporter que les trois Chaldéens étaient sortis du pays en secret par le chemin de Jéricho. Ils s'enfoncent très rapidement, paraît-il, dans le désert...

VALAMÉ: Quel malheur ! Moi qui espérais sincèrement...

HÉRODIADE: C'est un malheur, certainement, Valamé. Ces étrangers: Avoir osé contrecarrer le désir du roi du pays et s'en aller comme s'ils avaient quelque chose à cacher... Hérode se sent blessé dans son amour-propre, moqué effrontément... Sa fureur ne connaît plus de limite. La colère monte en lui comme la lave dans un volcan. Toute la nuit il a rôdé dans ses appartements, ruminant des plans de vengeance et frappant du poing sur les tables...

VALAMÉ: Reine Hérodiade, calmez-le de grâce. Le roi peut en arriver sans cela à d'irréparables extrémités...

HÉRODIADE: Je crains qu'il ne soit trop tard Valamé. Mais tu restes ma seule et sûre confidente. Ecoute: Ce matin, alors que l'aube blanchissait à peine encore le ciel, le roi ne s'était pas couché de la nuit et rôdait comme un lion en cage. En proie à ses tourments, il se parlait à lui-même.

VALAMÉ: Est-ce possible ? Avez-vous, chère reine, pu surprendre quelque sens à ses mots ?

HÉRODIADE: Oh oui, Valamé. Par bribes décousues, me sont venus ces mots: Béthléem et environs de la ville... Les tuer tous, les garçons de moins de deux ans... Expédier à Béthléem la centurie à cheval... Réunir mon conseil demain pour la douzième heure... Est-ce moi le roi ou un autre... Faire transmettre mes ordres demain soir...

VALAMÉ: Ce sont là paroles de dément, reine Hérodiade, je n'y comprends rien de rien.

HÉRODIADE: Pauvre Valamé... A ces paroles, je tremblais comme une feuille, mais j'ai couru à Hérode, blanche et indignée. Je l'ai adjuré de me dire son projet. Point de doute, Valamé, la seule idée où s'est arrêté Hérode, oh honte ! c'est de faire égorger dans Bethléem, par ses soldats, tous les petits garçons, dans l'assurance qu'avec eux mourra ce roi des riches étrangers qui suivaient une étoile. C'est une horreur monstrueuse, Valamé, j'en frémis de honte. La seule pensée d'une cruauté pareille me rend malade à mourir. La révolte me bouleverse et la tyrannie du roi me dégoûte. J'ai supplié à genoux, Valamé, j'ai pleuré, j'ai

crié ma révolte. Rien, je le crains, ne saura fléchir cet homme impitoyable. Le plus grand des malheurs rôde sur nous, Valamé.

VALAMÉ: Hérodiade, vous, ma chère reine, empêchez, je vous en supplie, que s'accomplisse cette folie... Le chagrin me fera mourir, car vous le savez bien, mon plus jeune frère, le petit Ariel, il n'est que de l'an passé. Hérodiade, ma reine, sauvez-moi... il ne faut pas que mon petit frère Ariel soit assassiné, il ne faut pas...

HÉRODIADE: Chère Valamé, nous ne sommes que faibles créatures, mais tu penses bien que ton petit Ariel, il ne faut pas qu'il soit victime. J'ai donné des ordres à mon fidèle serviteur, Chamri le bon géant. Il te prendra en croupe sur mon meilleur cheval, dès la nuit venue. Son laisser-passer porte le sceau du roi. En grande hâte, amenez-moi ici Ariel, c'est le seul moyen de le sauver.

VALAMÉ: Merci, merci, chère reine. Je cours me préparer au départ. Adieu ma bonne reine. (*Elle l'embrasse.*)

Rideau

RÉCITANT: Et Valamé, se cramponnant à Chamri, le bon esclave géant, arriva après une chevauchée nocturne extraordinaire devant sa petite ville dont les portes s'ouvraient par exception « sur ordre du roi ». Sa mère, trop heureuse d'éloigner le péril de son fils, le confia en hâte à Valamé.

L'étrange cortège rentrait à l'aube au palais d'Hérode par une porte secrète où, impatientes, les servantes de la reine emportaient avec amour le petit Ariel.

SCÈNE II

(*Assise à la terrasse, Hérodiade rêve devant la plaine galiléenne dans l'attente de Valamé.*)

VALAMÉ: Bonjour, ma reine chérie, que le Dieu d'Israël vous soit propice, Ariel est sauvé, il est ici. Mais... Je n'en puis plus... (*Et la voilà qui s'affale et même le sol, évanouie...*)

HÉRODIADE (*courant à Valamé*): Valamé... Valamé... qu'as-tu, Valamé ?...

(*Hérodiade lui a pris la tête dans les mains mais Valamé, inerte, reste sans réaction, les yeux fermés. Hérodiade lui met un coussin sous la tête, se lève, disant*):

— Elle est évanouie, c'est la fatigue du voyage, courons chercher des remèdes. (*Elle revient avec un grand verre d'eau et frotte les tempes de Valamé.*)

— Pauvre Valamé... Trop d'émotion pour un cœur si brave. (*Elle lui tapote les joues, lui passe un mouchoir mouillé sous les narines et Valamé revient à elle.*)

VALAMÉ: Ma chère Hérodiade, comme je suis heureuse... Le petit Ariel loin des égorgeurs... quelle chance... Mais vous savez, il paraît que le Roi annoncé par les trois Chaldéens était dans une étable avec le vieux berger de mon père. Mais il n'y est plus... l'étable reste vide... c'est l'ange du Seigneur qui a sauvé le petit roi, l'étable est vide, plus même d'étoile au-dessus du toit...

HÉRODIADE: Oh ! si Hérode savait... Mais cet homme est si têtue qu'il ne croirait rien.

Gardons jalousement le silence, ma bonne Valamé. Le Seigneur est grand, ayons confiance.

(Rideau.)

Noël de Souboz 1958

J.-F. Gueisbuhler.

DE LA LEÇON DE CHOSES A LA COMPOSITION

Degré moyen

LE RENARD

1. LEÇON DE CHOSES

Le renard (monographie)

Le renard n'est pas rare dans nos forêts ; il s'établit surtout dans les bois coupés de ravins, dans les taillis et les broussailles, où il peut se cacher facilement.

Son corps est allongé, souple et vigoureux. Le pelage, roux fauve, parfois légèrement grisâtres, se confond facilement avec la teinte du sous-bois ; sa couleur varie d'ailleurs avec la saison.

Le museau, long et pointu, indique un *fareteur*. Sans cesse le nez au vent, ou flairant la terre, le renard sent toutes les odeurs, qu'elles viennent d'une proie, d'un chien ou d'un chasseur.

Sa vue aussi est excellente, meilleurs encore que celle du chien ; sa pupille est verticale comme chez celle des animaux qui chassent généralement au crépuscule.

Les oreilles sont grandes, dressées et presque toujours en mouvement ; elles perçoivent les moindres bruits.

La mâchoire est d'un *carnassier* ; elle est armée de longues canines pointues et de fortes molaires tranchantes ; les incisives, placées au-devant de la bouche, sont courtes et peu développées.

Les jambes sont souples et agiles, ainsi que tout le corps, et permettent au renard toutes les allures : la marche prudente à pas comptés, le saut ou la course. Il rampe sous les buissons, s'approche sans bruit de sa proie qu'il surprend d'un bond vigoureux. En courant, le renard pose ses pattes l'une devant l'autre presque en ligne droite, ce que l'on remarque facilement sur la neige où ses traces se distinguent ainsi de celles des chiens qui le poursuivent.

Le renard ne se contente pas d'un gîte à la surface du sol comme le lièvre ; il creuse, le plus souvent, entre les racines d'un grand arbre, un terrier profond pourvu de plusieurs chemins de sortie, afin de pouvoir s'échapper plus facilement. Il s'empare aussi quelquefois, par ruse, du terrier du blaireau. Pour plus de sûreté, il se ménage deux ou trois retraites, assez éloignées les unes des autres. Il s'y réfugie lorsqu'il est poursuivi par les chiens, mais en faisant de grands détours pour les dépister. Il y reste caché pendant les jours de pluie et lorsqu'il fait chaud.

La femelle du renard met au monde 3 à 6 et même jusqu'à huit *renardeaux* ; elle en prend le plus grand soin, car ils sont aveugles jusqu'au douzième jour. Elle ne les quitte que lorsqu'ils sont sevrés ; elle part alors en chasse en compagnie du mâle et tous deux rapportent la nourriture nécessaire à toute la famille jusqu'à ce que les jeunes puissent se tirer d'affaire. Avant de leur permettre de quitter le terrier, les parents accompagnent leurs petits au-devant du logis ; ils surveillent les environs et leur enseignent la manière d'éviter le danger.

Le renard détruit une grande quantité de souris ; on en a trouvé jusqu'à 30 et 40 dans son estomac.

Il ne se contente malheureusement pas d'un menu aussi ordinaire ; il poursuit les lièvres et les coqs de bruyère, dépouille les nids d'oiseaux, pénètre avec

audace dans les *poulaillers*, s'attaque même aux jeunes chevreuils, de sorte que les chasseurs ne l'aiment pas.

Les contes et les fables de tous les pays du monde représentent le renard comme le type de l'animal rusé.

Les jeux des renardeaux

Les jeux sont animés, prises de mâchoires, luttes à deux, à trois ou tous en tas. Ils se rasent, bondissent, se surprennent, s'avancent à pas de loup, tout l'apprentissage du futur chasseur. C'est féroce et enfantin, sournois et exubérant. Ils se roulent, se dégagent, se poursuivent, bondissent verticalement des quatre pattes, avec une légèreté admirable, un silence remarquable. On entend seulement le fol envol des feuilles mortes. lorsqu'ils s'écartent de la place battue devant le terrier, et parfois quelque grognement hargneux. Ces boules de laine, ces minons si gais sont déjà de petits bandits aux allures furtives et dans leur visage futé, les yeux ont déjà la lueur inquiète.

2. LECTURE

Renard et les anguilles

(Fragment du célèbre « Roman du Renard »
poème du moyen âge)

Renard fait le mort, le long d'une haie. Surviennent deux hommes qui portent sur une charrette des paniers de poisson ; ils aperçoivent le goupil, le ramassent, le placent sur les paniers. Renard tout doucement mange des harengs ; puis il se passe au cou trois colliers d'anguilles, et s'enfuit, en se moquant des gens.

Renard s'accroupit sur le chemin... Là il attendra quelque aventure.

Voici qu'arrivent à grande allure des marchands qui menaient du poisson et qui venaient du côté de la mer. Ils avaient des harengs en abondance, et beaucoup d'autres poissons, grands et petits, dont leurs paniers étaient garnis.

Or, écoutez comme Renard les trompe : il s'est couché sur la route, étendu de tout son long sur le gazon, et il fait le mort.

Renard, qui trompe tout le monde, ferme les yeux est serre les dents ; puis il retient son souffle. Vous n'entendîtes jamais raconter pareille trahison !

D'abord les marchands ne prenaient pas garde à lui. Puis le premier le vit, le regarda, et appela son compagnon : « Voyez, là, un goupil, ou un chien ! » L'autre le vit, et s'écria : « C'est un goupil ! va, prends-le, va ! mais fais bien attention à ce qu'il ne t'échappe !... »

Quand ils furent près de Renard, ils trouvèrent le goupil couché sur le dos ; ils l'ont retourné de tous les côtés, ils lui ont pincé le cou, puis la côte.

L'un dit : « il vaut quatre sous. » L'autre dit : « Il vaut davantage, il vaut bien au moins cinq sous. Nous ne sommes pas trop chargés, mettons-le sur notre charrette ; voyez comme il a la gorge blanche et nette. »

A ces mots, ils l'ont chargé sur la charrette, et ils se sont remis en route. Ils se félicitent l'un l'autre, et se promettent, dès qu'ils seront chez eux, de l'écorcher.

Mais Renard n'en fait que sourire : il y a loin entre faire et dire !

Il est étendu le menton sur les paniers ; il en a ouvert un avec les dents, et il a dévoré plus de trente harengs, sans avoir besoin de sel ni de sauge.

Mais avant de s'en aller, il veut encore jeter son hameçon. Il a attaqué l'autre panier, y a mis son museau, et en a retiré des anguilles. Il s'en est mis trois colliers autour du cou ; il les a bien arrangés de manière que les anguilles couvrent son dos.

Maintenant il peut s'en aller. Il cherche comment il pourra sauter jusqu'à terre, car il n'a ni planche ni marchepied.

Il s'est agenouillé, puis un peu avancé, et il se lance des pieds de devant ; de la charrette il tombe sur la route, avec sa proie autour de son cou.

Quand il eut fait son saut, il cria aux marchands : « Dieu vous sauve ! ces colliers d'anguilles sont à moi ; ce qui reste est pour vous ! »

Et quand les marchands l'entendirent, ils furent stupéfaits et s'écrièrent : « Voilà le goupil ! »

Ils sautèrent de leur charrette, espérant prendre Renard. Mais celui-ci ne voulut pas les attendre : il partit à toute vitesse.

Des Granges & Charrier
La Littérature expliquée
Hatier, édit.

Goupil : nom ordinaire de l'animal que l'on a pris l'habitude de désigner par son sobriquet de Renard, à cause de la célébrité de cette fable.

Colliers : on attachait les anguilles après des colliers appelés *hardians* (cordes).

3. EXERCICES

1. Compte rendu oral ou écrit du texte.
2. Qu'avait en vue le renard en faisant le mort ?
3. Qu'avaient en vue les marchands en chargeant le renard sur leur charrette ?
4. Est-ce que le renard arriva à ses fins ?
5. Quels sont les traits dominants du caractère de goupil ?
6. Expliquez la phrase : « Il y a loin entre *faire* et *dire*. »
7. Cherchez des *fables* de La Fontaine se rapportant au renard et racontez-en une.
8. Cherchez des *contes* et des *légendes* se rapportant aussi au renard et racontez-les.

Autres lectures

1. On peut lire aussi les deux fragments suivants du « Roman du Renard » (Contes du moyen âge — coll. de textes français — Francke, édit., Berne) :

- a) Comment Tiecelein le corbeau prit un fromage à la vieille, et comment Renard le prit à Tiecelein (comparer avec le « Corbeau et le Renard » de La Fontaine).
- b) De l'arrivée de damp Brun l'ours à Maupertuis, et comment il ne trouva pas doux le miel que Renard lui fit goûter.

2. Le Renard et le Petit Prince (fragment du « Petit Prince » de Saint-Exupéry — Gallimard).

3. La version moderne de Goupil, par Samivel, dans les gros albums du Père Castor.

4. FABLES

Le renard et le coq

Le renard rencontra le coq.

— Combien sais-tu de tours ? lui demanda-t-il.

— Trois, dit le coq. Et toi ?

— Moi j'en sais nonante et neuf.

— C'est beaucoup, dit le coq. Je serais curieux d'en voir un.

— Je sais par exemple, comme mon grand-père, fermer un œil en poussant un grand cri.

— Si c'est tout, moi aussi !

Il ferma l'œil, poussa un grand cri. Malheureusement, comme il avait fermé l'œil qui était du côté du renard, celui-ci le prit par le cou et se sauva.

— Veux-tu bien laisser mon coq, cria la poule, ou j'appelle les chiens.

— Réponds-lui qu'on s'amuse, fit le coq.

Le renard ouvrit la gueule pour dire :

— On s'amuse.

Et le coq s'envola sur la maison, ferma un œil et chanta tout son saoul. Puis il dit au renard déconfit :

— Frère, un bon tour peut servir à plusieurs fins.

Fable scandinave

Les douze plus belles fables du monde.

Berger-Levrault, édit.

Le renard et la grenouille

Un jour, un renard vint boire sur le bord d'une mare ; une grenouille se trouvait assise dans l'herbe ; elle coassa après lui.

« Otez-vous de là, dit le renard, ou je vous avale. »

« Ne prenez pas de ces airs-là, dit la grenouille ; vous êtes fier de votre rapidité, mais je suis plus rapide que vous. »

Le renard se mit à rire. Mais comme elle continuait à vanter sa manière de courir, il lui dit :

« Eh bien ! jouons ensemble, faisons la course. Nous verrons qui arrivera le premier à la ville voisine. »

Ce disant, il se retourna.

La grenouille saisit cet instant pour sauter sur la queue touffue du renard, et elle s'y cache.

Le voilà parti, le voilà arrivé. Il s'arrête à la porte de la ville et se retourne, pour voir s'il apercevra dans le lointain la grenouille. Elle, cependant, descend de la queue ; et quand le renard se met en route pour entrer dans la ville :

« Et bien ! eh bien ! lui dit-elle, vous arrivez donc, à la fin ? Je m'en retournais, croyant que vous ne vouliez pas venir. »

La grenouille revint toute fière à l'étang, et sur la route elle dansait pour mieux marquer son triomphe.

Emile Chasles

Nouveaux contes de tous pays.

Garnier, édit.

5. DICTÉES

1. Le renard

Quand la nuit vient, le renard prend la piste. Il bat les environs, il rôde, il se rend compte s'il ne reste pas un poulet égaré à ravier, un dindon perché à fasciner ; et puis il se coule le plus près possible du poulailler, attentif aux rondes du chien, attendant la pleine nuit qui le couvre ou la lune qui l'éclaire...

Entré dans la place, de peur que les bêtes ne lui échappent, il se hâte de les mettre à mort. Il les saigne d'un coup de dent derrière la tête. Et tout de suite, allant et venant, il emporte les plus belles dans son terrier et cache les autres aux alentours. Il viendra les chercher les jours suivants.

Il opère en maître, sans bruit, sans une hésitation, sans un coup de croc à côté.

Joseph de Pesquidoux.

(140 mots)

2. Drame nocturne

Renard reprend, à petits pas, le chemin de son bois, quand, à la crête d'un mur, une silhouette s'est précisée dans la lumière.

Ses grands yeux sombres ont choqué dans la nuit les prunelles phosphorescentes du chat domestique, et, d'un bond formidable, il s'élançait sur ces traces. Le chat sait bien que la menace de ses griffes, suffisante pour refréner l'audace des chiens, n'arrêtera pas l'élan du vieux sauvage et que la fuite ne le protégera pas non plus de l'atteinte de goupil. Mais un pommier est proche. Il y atteint, il y grimpe déjà quand un coup de dent sec l'arrête et le livre à son ennemi qui l'achève.

Et la nuit silencieuse retentit d'un sinistre et long miaulement, un miaulement de mort qui fait longtemps aboyer au seuil de leur niche ou au fond des étables tous les chiens du village et des fermes voisines.

Louis Pergaud

Histoire de bêtes.

Mercure de France, édit.

(160 mots)

3. Un renardeau

Il faisait partie d'une famille prise dans un terrier.

Pendant six mois, je multipliai les visites sans rien gagner sur l'humeur réfractaire de mon élève.

Un matin, au saut du lit, je le trouvais étendu tout de son long, devant son tonneau, les yeux clos et sans mouvement. Je l'appelai sans qu'il bougeât. A plusieurs reprises, je passai ma main sur sa tête et, pour la première fois peut-être, il n'essaya pas de me mordre. J'en conclus qu'il pouvait être fort malade et je m'en alarmai.

J'avais plusieurs fois recommandé qu'on desserrât son collier trop étroit. Je me décidai à le détacher.

Je n'eus pas plus tôt laissé tomber le collier et la chaîne que le scélérat, subitement ressuscité, était sur ses pattes. Avant que j'eusse eu le temps de faire un mouvement, il avait passé entre mes jambes, s'était jeté dans un massif; je l'aperçus qui gagnait le bois en traversant le potager à une allure indiquant qu'il se portait bien...

De Cherville

Bêtes et gens.

Flammarion, édit.

(180 mots)

6. RÉCITATION

Le Renard et la Cigogne

Compère le Renard se mit un jour en frais

et retint à dîner commère la Cigogne.

Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts :

Le *galant*, pour toute *besogne*,

Avait un *brouet* clair ; il vivait chichement.

Ce *brouet* fut par lui servi sur une assiette :

La Cigogne au long bec n'en put attraper miette ;

Et le drôle eut lapé le tout en un moment.

Pour se venger de cette tromperie,

A quelque temps de là la Cigogne le *prie*.

Volontiers, lui dit-il ; car avec mes amis

Je ne fais point *cérémonie*.

A l'heure dite, il courut au logis

de la Cigogne son hôtesse ;

Loua très fort la politesse ;

trouva le dîner cuit à point ;

Bon appétit surtout ; renards n'en manquent point.

Il se réjouissait à l'odeur de la viande

Mise en menus morceaux, et qu'il croyait *friande*.

On servit, pour l'embarrasser,

En un vase à long col et d'étroite embouchure.

Le bec de la Cigogne y pouvait bien passer ;

Mais le museau du sire était d'autre mesure.

Il lui fallut à jeun retourner au logis,

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,

Serrant la queue et portant bas l'oreille.

Trompeurs, c'est pour vous que j'écris :

Attendez-vous à la pareille.

La Fontaine.

Compère : appellation populaire entre gens qui se parlent familièrement.

Galant : personnage raffiné, délicat ; ici, moqueur.

Besogne : ici, ce qui est de besoin, affaire, apprêt.

Brouet : aliment liquide, bouillon.

Prier : ici, inviter à dîner.

Faire cérémonie : locution toute faite comme *faire fête*.

Friande : alléchante, délicate pour le palais.

Sire : appellation ironique, moqueuse.

7. DESSIN

Illustrez la fable « Le Renard et la Cigogne ».

8. COMPOSITION

1. Faites le portrait physique et moral du renard.
2. Racontez en prose la fable « Le Renard et la Cigogne ».
3. Essayez de composer la fable de « Renard et Isengrin » d'après le canevas suivant. (Inspirez-vous de la lecture « Renard et les anguilles »).

Renard et Isengrin

Renard fait croire à Isengrin le loup, qu'il a pêché des anguilles, la nuit, sur un étang glacé, en laissant pendre sa queue dans un trou de la glace.

Le pauvre Isengrin donne dans le piège ; sa queue est prise dans la glace, et il est obligé d'en sacrifier la moitié pour échapper aux chasseurs.

(Puis après, comparez avec le texte original : La pêche d'Isengrin, « Lectures », degré moyen, page 230).

PRO JUVENTUTE ET LES ÉCOLIERS

En prenant connaissance du rapport présenté cette année par Pro Juventute, on s'étonne de la diversité des besoins de l'enfance en âge scolaire, et de l'ingéniosité des moyens mis en œuvre pour y répondre. Colonies de vacances offertes aux enfants suisses de l'étranger, cours de gymnastique et séjours pour les enfants asthmatiques, encouragements aux soins dentaires et distribution de pommes dans les villages montagnards, placement d'écoliers dans des familles, création et entretien de « nids » où sont réunis quelques gosses abandonnés sous la direction d'un couple éducateur, orientation professionnelle de l'adolescence, telle est l'esquisse du programme réalisé l'an dernier. Un grand projet : l'édification d'un village de vacances Pro Juventute pour familles et enfants à Fornasette qui suscite déjà l'effort de solidarité de la plupart des districts.

L'œuvre à accomplir reste immense. Nous savons le corps enseignant romand disposé à apporter sa collaboration active à cette entraide nationale en faveur des enfants affaiblis par le malheur et la misère. Que personne ne ralentisse son effort de persuasion pour que la collecte de 1959 soit plus fructueuse que les précédentes.

A. Chz.

En vedette pour le prix, la qualité, l'élégance:

**Modèle
BOY
pour les jeunes**

39.⁵⁰

**Modèle
JUNIOR**

54.-

**Modèle
STANDARD**

85.-

**HAUTE-FIDÉLITÉ
STÉRÉO**

300.-

**ELECTROPHONES
(indépendants de la radio)**

**145.- à
238.-**

LAUSANNE
Cheneau-de-Bourg 3
Tél. 22 62 86

GENÈVE
Place Saint-Gervais 1
Tél. 32 19 50

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Parc 28
Tél. 2 88 88

FRIBOURG
Rue du Temple 3
Tél. 2 55 52

NEUCHÂTEL
Rue des Moulins (face 29)
Tél. 5 30 33



**les pick-up
de la guilde
du disque**

(garantis un an)



Bon Veuillez m'adresser, sans engagement de ma part, votre documentation complète sur la Guilde, ses disques et pick-up.

Nom: _____

Adresse: _____

Domicile: _____

Nationale Suisse
B e r n e

J.A.
Montreux 1